

# Tramway T1

Avril 2012

Tramway

Prolongement de Noisy-le-Sec vers Val de Fontenay

## Le projet

La ligne de tramway T1 relie actuellement Saint-Denis à Noisy-le-Sec. Son prolongement à l'est de Noisy-le-Sec vers Val de Fontenay a pour principal objectif de desservir les villes de Noisy-le-Sec, Romainville, Montreuil, Rosny-sous-Bois et Fontenay-sous-Bois.

## Les bénéficiaires voyageurs

### OFFRE

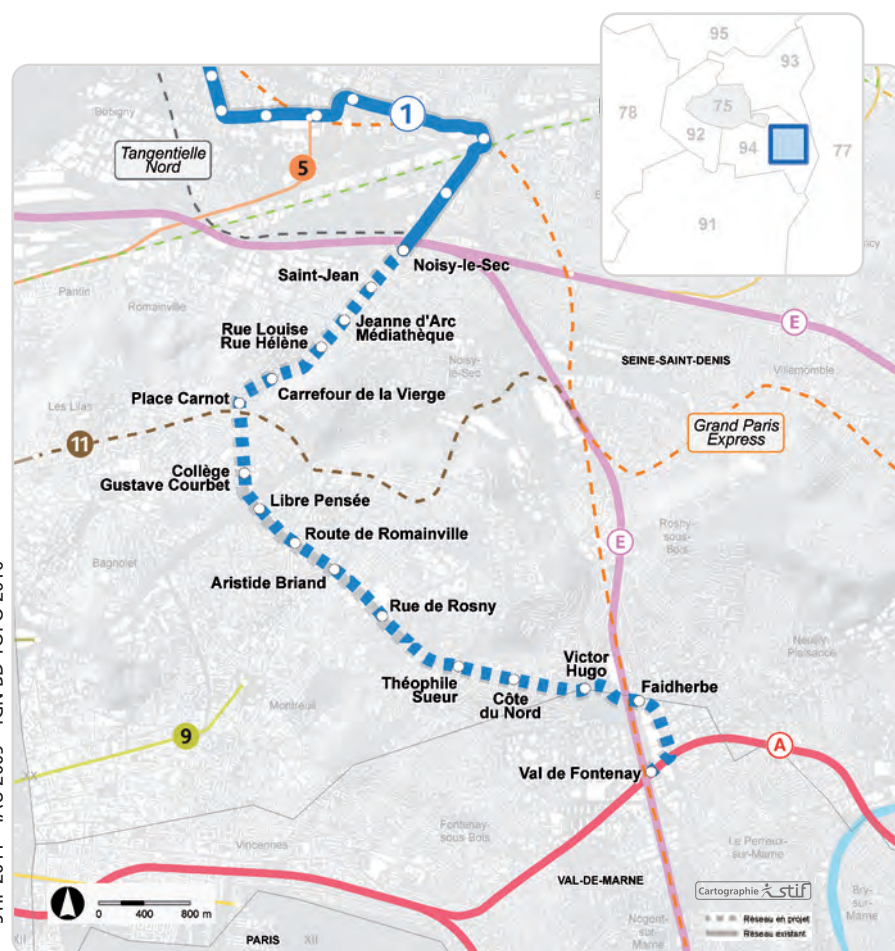
- Prolongement d'une ligne existante.
- Correspondances du prolongement avec des lignes existantes ou en projet : les RER A et E, 18 lignes de bus, la future Tangentielle Nord et le futur prolongement de la ligne 11 du métro.

### QUALITÉ DE SERVICE

- Régularité et fiabilité grâce à une voie de circulation entièrement dédiée sur la majeure partie du tracé et à la priorité aux feux.
- Fréquence de passage soutenue avec un tramway toutes les 4 minutes en heures de pointe.
- Accessibilité des stations et des rames pour les personnes à mobilité réduite.

### INTÉGRATION URBAINE

- Amélioration du cadre de vie. Parallèlement au prolongement du T1, un vaste projet de requalification de l'A186 en avenue paysagère sera mené.



STIF 2011 - IAU 2009 - IGN BD TOPO 2010

## Les chiffres-clés

**8 km** de prolongement pour **15** nouvelles stations

**40 000** voyageurs/jour attendus sur le seul prolongement

**85 000** habitants et emplois desservis

## Le coût et les financements du projet

### L'infrastructure

Le coût du projet est estimé à **380 M€** (valeur janvier 2008) dont :

- Aménagements urbains : **205 M€**
- Système de transport : **175 M€**

### Les financeurs du projet

À ce stade, les études d'un montant de **10 M€** sont financées à hauteur de 70 % par la Région Île-de-France et 30 % par l'État.

Le plan de financement des travaux sera arrêté entre les partenaires (Région Île-de-France, État, Département de la Seine-Saint-Denis, Département du Val-de-Marne, RATP et STIF) à l'issue des études du schéma de principe.

### Le matériel roulant

Le coût du matériel roulant est estimé à **45 M€**, financé à 100 % par le STIF.

### L'exploitation

Le coût d'exploitation sera pris en charge à 100 % par le STIF.

## Les acteurs

En tant que pilote de l'ensemble du projet, le STIF – l'Autorité organisatrice des transports en Île-de-France – veille au respect du programme, du calendrier et des coûts.

Le STIF a confié la maîtrise d'ouvrage du projet :

- au **Département de la Seine-Saint-Denis** pour les aménagements de voirie et la coordination des maîtres d'ouvrage,
- à la **RATP** pour la réalisation de l'infrastructure et du système de transport.

## Le calendrier

### Les principales étapes :

- **Octobre 2006**  
Approbation du dossier d'objectifs et de caractéristiques principales par le Conseil du STIF
- **Fin 2008**  
Concertation préalable
- **Été 2009**  
Approbation du bilan de la concertation préalable par le Conseil du STIF
- **2012**  
Présentation du schéma de principe au Conseil du STIF
- **2012-2013**  
Enquête publique
- **2013**  
Déclaration d'utilité publique.  
Études d'avant-projet
- **2013-2014**  
Début des travaux